
Politique de Meilleure Exécution

Boussard & Gavaudan Gestion - 2026

1. Introduction

Boussard & Gavaudan Gestion ("BGG") est tenue de prendre toutes les mesures suffisantes pour obtenir, de manière cohérente, les meilleurs résultats possibles ("Meilleure Exécution") pour ses Clients, qu'il s'agisse de fonds ou de mandats de gestion, lors de l'exécution des ordres, en tenant compte des facteurs d'exécution.

BGG est tenue d'agir dans le meilleur intérêt de ses Clients lorsqu'elle transmet ou place, pour exécution, des ordres auprès d'autres entités résultant de décisions d'investissement, et de prendre toutes les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible pour le Client, en tenant compte des facteurs d'exécution.

2. Exécution des Ordres

BGG exécute les ordres de ses Clients de la manière suivante :

- Directement : en utilisant un accès direct aux marchés et en négociant de gré à gré (OTC).
- Indirectement : en faisant appel à des brokers d'exécution.

3. Facteurs d'Exécution

Lors de l'exécution des ordres, BGG prendra toutes les mesures suffisantes pour atteindre la Meilleure Exécution, en tenant compte de toute instruction spécifique du Client, de la nature desdits ordres, des priorités que ses Clients lui attribuent pour leur exécution, ainsi que de la nature des marchés et des produits concernés.

Afin de garantir la Meilleure Exécution, BGG s'appuie sur sa connaissance, son expérience et son jugement pour exécuter des transactions pour le compte de ses Clients, en prenant en considération un certain nombre de facteurs d'exécution, notamment :

- le prix auquel l'ordre peut être exécuté ;
- les coûts d'exécution de la transaction pour le Client ;
- la rapidité d'exécution de la transaction ;
- la probabilité d'exécution et de règlement ;
- la taille et la nature de l'ordre ; et
- tout autre élément pertinent pour l'exécution d'un ordre spécifique.

4. Critères d'Exécution

BGG doit déterminer l'importance relative des Facteurs d'Exécution pour ses Clients en tenant compte des critères suivants :

- les caractéristiques du Client;
- les caractéristiques et la nature de l'ordre du Client ;
- les caractéristiques des instruments financiers faisant l'objet de cet ordre ; et
- les caractéristiques des lieux d'exécution / brokers vers lesquels cet ordre peut être dirigé (les "Critères d'Exécution").

Lors de l'examen des Critères d'Exécution et de l'importance des Facteurs d'Exécution, BGG prend également en considération la compréhension et l'expérience du Client sur le marché concerné, le profil du Client, ainsi que les instructions spécifiques et/ou générales données transmises par le Client, lesquelles peuvent prioriser la manière d'exécuter les ordres.

5. Lieux d'Exécution et Brokers

Boussard & Gavaudan Gestion sélectionnera principalement le lieu d'exécution ou le broker qu'elle juge, selon son appréciation, le plus approprié, en tenant compte des Facteurs d'Exécution et des Critères d'Exécution. BGG prendra également en considération la couverture de marché et l'expertise que la plateforme d'exécution ou le broker peut fournir, ainsi que d'autres facteurs qualitatifs pertinents.

Lors de la sélection des lieux les plus appropriés pour exécuter les ordres des Clients, BGG tiendra pleinement compte des Facteurs d'Exécution et des Critères d'Exécution applicables à l'ordre, ainsi que des éléments suivants :

(a) ce que BGG estime raisonnablement être dans le meilleur intérêt de ses Clients en matière d'exécution des ordres ; et

(b) tout autre facteur approprié, notamment la capacité du lieu d'exécution à gérer des ordres complexes, la rapidité d'exécution, la liquidité du lieu d'exécution et la qualité des services de compensation et de règlement associés.

La diversité des marchés et des instruments sur lesquels BGG intervient implique que différents facteurs doivent être pris en compte lors de l'évaluation de la nature de sa Politique dans le contexte de différents instruments et de différents marchés. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut faire de la rapidité d'exécution une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le simple fait d'obtenir une exécution peut constituer en soi la Meilleure Exécution. Dans d'autres cas, le choix de lieux d'exécution peut être limité (pouvant aller jusqu'à l'existence d'une seule plateforme/marché sur lequel peuvent être exécutés les ordres des Clients), en raison de la nature de l'ordre ou d'exigences spécifiques du Client.

BGG dispose d'un processus de sélection rigoureux concernant les brokers avec lesquels elle traite, conçu pour identifier ceux fournissant de manière constante un service d'exécution de haute qualité, en tenant compte des Facteurs d'Exécution et des Critères d'Exécution pertinents. Les ordres ne peuvent être transmis qu'à des brokers ayant été approuvés à l'issue de ce processus de sélection.

6. Produits OTC

Lors de l'exécution d'ordres sur des produits OTC, BGG évalue si le prix proposé est "juste" en procédant à des contrôles systématiques visant à effectuer une valorisation appropriée et en tenant compte, lorsque cela est possible, des données de marché sur des produits comparables.

La Société obtient un minimum de trois prix, lorsque disponibles, afin d'évaluer un prix de marché équitable.

7. Exigences par catégorie d'instruments

Pour chaque catégorie d'instruments financiers, BGG a défini les principaux Facteurs d'Exécution qui seront pris en compte lors du placement d'ordres, afin de choisir la contrepartie la plus adaptée à ses exigences.

En cas de circonstances extrêmes, telles qu'une perturbation du système d'exécution, BGG peut ne pas être en mesure d'exécuter un ordre conformément à cette Politique. Dans de telles circonstances

exceptionnelles, BGG s'efforcera d'exécuter les ordres des Clients de la manière la plus avantageuse possible compte tenu des conditions existantes.

8. Instructions spécifiques

Dans la mesure où BGG suit des instructions spécifiques d'un Client lorsqu'elle place un ordre ou transmet un ordre à une autre entité pour exécution, ces instructions prévalent sur la présente Politique, et la Société de gestion est réputée avoir respecté ses obligations de Meilleure Exécution en se conformant aux instructions spécifiques du Client.

Des instructions spécifiques du Client peuvent empêcher la mise en œuvre des mesures définies dans cette Politique pour obtenir la Meilleure Exécution.

9. Suivi

BGG monitorise l'efficacité de sa politique de meilleure exécution et des dispositifs associés pour s'assurer de leur efficacité de manière continue.

La Direction Générale de BGG est responsable de veiller à ce que des pratiques opérationnelles robustes soient mises en œuvre dans l'ensemble de ses activités de trading afin d'assurer une Meilleure Exécution de manière constante, et de promouvoir une culture qui identifie et gère de manière proactive les conflits d'intérêts.

BGG révisera régulièrement, et au minimum annuellement, sa politique de meilleure exécution et ses procédures d'exécution, et informera ses Clients de toute modification importante.